

TEBBOUNE : « LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ÉTAT DEVRAIT SE RENFORCER DURANT LA PROCHAINE PÉRIODE »

Page 4

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

ARRESTATION DE 16 INDIVIDUS MEMBRES DE RÉSEAUX CRIMINELS

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4904 | Mardi 12 décembre 2023 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

APRÈS LE SUCCÈS DE L'USMA CONTRE FUTURE FC :

GARRIDO « SATISFAIT »

Page 9

USINE FIAT D'ORAN

C'EST FAIT

Page 5



LA GRÈVE GÉNÉRALE EN PALESTINE
DÉNONCER LES CRIMES DE GUERRE SUR GHAZA

Page 2



LA GRÈVE GÉNÉRALE EN PALESTINE

Dénoncer les crimes de guerre sur Ghaza

Les Palestiniens ont décidé hier d'enclencher un mouvement de grève générale pour dénoncer les crimes de guerre de l'État occupant. Les banques, universités et magasins ont tous fermé en signe de solidarité avec la population de Gaza. Un appel est adressé à travers le monde pour généraliser la protestation.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Un début de la grève générale a paralyisé tous les aspects de la vie en Cisjordanie. Selon l'agence de presse Wafa « les militants ont appelé sur les réseaux sociaux à une frappe mondiale en solidarité avec le peuple de Gaza face à la guerre d'extermination menée par les forces d'occupation ». Un premier bilan permet de se renseigner sur ce débrayage qui, pour la première fois, a mobilisé tous les Palestiniens sans exception. L'agence de presse indique que « la frappe globale a touché tous les gouvernements du pays et les transports publics ont cessé et les usines ont dû fermer leurs portes ». Des militants palestiniens ont estimé dans un hashtag « Strike for Ghaza » ou « grève pour Ghaza » que « la frappe globale dans les pays du monde entier incite les gouvernements de ces pays à prendre des mesures sérieuses



pour mettre fin aux massacres et aux crimes de génocide israélien. » Un réseau d'influenceurs et des membres de la diaspora palestinienne à l'étranger ont manifesté « leur soutien à la population de Ghaza à travers la cessation de leurs activités partout dans le monde ». Dans les détails, les militants des réseaux sociaux qui ont relayé la grève générale en Palestine, ont estimé que « la participation à la grève mondiale implique de s'abstenir de rendre aux lieux du travail, les écoles ou les universités ou d'ouvrir les magasins dans les centres commerciaux, de ne pas faire des courses ou d'utiliser les cartes bancaires pour les achats ». Ces recommandations qui incitent les peuples du monde à ne pas cautionner les crimes de l'État occupant, sont l'illustration que par ces moyens, une prise de conscience mondiale est nécessaire pour dénoncer cette guerre d'extermination au moment même où l'union internationale

des savants musulmans (UISM) a appelé à son tour « les peuples du monde entier et ceux du monde musulman à participer à la grève mondiale pour mettre fin à cette guerre injuste et sauver des vies innocentes ». Le SG de cette union a fait savoir que l'appel à la grève lancé par l'union était un message de soutien à la cause palestinienne. Par ailleurs, dans son communiqué, cette organisation suggère que « face à l'échec du Conseil de sécurité de l'ONU à mettre fin à la guerre, il y a lieu de suggérer une réforme du système de veto de sorte que les décisions soient basées sur un vote de la majorité simple ». L'option de la grève générale reste une option de protestation qui peut faire pression par l'ensemble de la communauté internationale afin d'établir un cessez-le-feu immédiat et accentuer l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza.

F.A.

MARCHES, RASSEMBLEMENTS, SIT-INS EN SOLIDARITÉ AVEC LES PALESTINIENS

Les peuples du monde désapprouvent la politique américaine

PAR : IDIR AMMOUR

Ghaza est confrontée à une situation qui, loin d'être une guerre entre armées, s'apparente davantage à la destruction d'une population entière. L'objectif semble clair : prendre le contrôle de l'ensemble du territoire palestinien, cette fois-ci de manière plus ouverte et via une augmentation exponentielle de la violence. C'est ce qu'Israël fait de manière systématique et en toute impunité, jour après jour, sans que personne ne daigne bouger un doigt. En effet, pas moins de 17 000 Palestiniens tués par l'armée d'occupation, autant ou plus de disparus, et plus de 30 000 blessés, en l'espace de deux mois. Heureusement que les peuples ne partagent pas les politiques destructrices de leurs dirigeants, qui jouent les rôles de figurants devant les États unis. C'est pourquoi il est essentiel de maintenir collectivement la pression pour exiger un cessez-le-feu immédiat et la fin du régime d'apartheid un peu partout dans le monde et surtout actuellement en Palestine. Aujourd'hui, les choses sont claires et les peuples ont tout compris. Pour ce, le ton est lancé juste après le veto opposé par les États-Unis à un projet de résolution pour un cessez-le-feu à Ghaza, en raison de la désastreuse situation humanitaire, en signe de solidarité avec le peuple palestinien, et surtout pour exiger un arrêt de la guerre menée contre la popula-

tion civile de Ghaza. En effet, un peu partout dans le monde, tels que Londres, New York, Paris, Beyrouth, Gemikalu et Tokyo, pour ne citer que celles-là, d'imposantes marches ont eu lieu en soutien aux Palestiniens. La plus importante a eu lieu à Londres, au Royaume-Uni, où des centaines de milliers de Britanniques, défiant le froid glacial, un keffieh autour du cou ont, dès la mi-journée, marché des kilomètres, brandissant des banderoles avec des slogans : « Arrêtez l'occupation », « Honte à vous », « Du fleuve à la mer, la Palestine sera libre », « Liberté pour la Palestine », « Mettez fin au génocide » et « Cessez-le-feu immédiat ». C'est le même scénario aux États-Unis, où une imposante marche de soutien aux Palestiniens avait lieu à Manhattan. Durant des heures, cette marée humaine criait : « Palestine Libre », « Stop à la guerre et à l'aide financière à Israël », « Arrêtez les génocides », « Les Palestiniens ne sont pas des terroristes ». Toujours aux États-Unis, et à l'appel du mouvement Jewish Voice For Peace (La Voix juive pour la paix), des milliers de personnes ont occupé durant des heures la station NC de la Grande Centrale, à New York, scandant des mots d'ordre pour un cessez-le-feu immédiat, tout en exprimant leur soutien aux Palestiniens. Parallèlement, des milliers d'Américains ont marché dans de nombreuses villes pour dénoncer la pour-

suite de la guerre à Ghaza, notamment à Los Angeles, Boston, Houston et Philadelphie. À Paris, et dans plusieurs villes françaises des milliers de Français ont exigé un cessez-le-feu immédiat à Ghaza, tout en exprimant leur solidarité au peuple palestinien. En Espagne, plus précisément à Gemika, ville symbole de la région basque, des dizaines de milliers de personnes ont marché durant des heures et dénoncé les « génocides et massacres » commis par l'armée israélienne à Ghaza. Au Japon, des centaines de personnes se sont rassemblées au centre de Shinjuku, à Tokyo, pour exiger la fin de la guerre et l'arrêt des raids sur la population civile de Ghaza. A Beyrouth, au Liban, et même à Tel-Aviv, en Israël, des centaines de personnes ont pris part à des rassemblements pour exiger un « cessez-le-feu immédiat » et exprimer leur solidarité avec la population de Ghaza. Malgré l'incapacité de l'Onu à arrêter cette guerre génocidaire, les populations mondiales continuent à faire pression sur leurs États pour un cessez-le-feu. Force est de constater que contrairement à leurs dirigeants, les citoyens du monde entier veulent mettre un terme aux souffrances d'une population, prises en otage par une armée d'occupation qui a ravagé une grande partie de leur ville, et les somme de choisir entre la mort et la déportation forcée.

I.A.

MORT DE BÉBÉS PALESTINIENS

L'aveuglement du maire de Nice

Cette agression que mène l'État sioniste contre les palestiniens de la bande de Ghaza a été révélatrice de la haine que voue le monde occidental aux opprimés de ce monde. Car les Palestiniens font partie des peuples les plus opprimés sur cette planète eux qui subissent depuis plus de deux mois une véritable opération de génocide. Mais en occident, à quelques nuances près toutefois puisque des voix se sont tout de même élevées contre cette tuerie générale, on préfère se positionner en faveur des tortionnaires et des génocidaires sionistes. Mieux encore et alors que les images frappantes parlent d'elles même, certains veulent cacher le soleil avec le tamis en osant attaquer les opprimés palestiniens, en leur reprochant même de faire de la comédie. C'est ainsi le cas du maire de la ville française de Nice, Christian Estrosi, qui, n'ayant pas du tout peur du ridicule a poussé le bouchon encore très loin. Invité avant-hier sur le plateau d'une chaîne française Estrosi a confié ne pas avoir été choqué par cet événement. Il souligne : « Nous sommes dans une guerre d'images. D'un côté, vous, les médias, vous passez des images où l'on voit des mamans qui pleurent avec un bébé en plastique faisant croire que c'est un bébé mort. »

Ce raciste notoire conteste ainsi la véracité des images qui ont pourtant fait le tour du monde et dont presque personne n'a osé remettre en question leur authenticité. Des images qui illustrent on ne peut mieux le grand malheur qui s'abat sur les mères palestiniennes par la faute des criminels sionistes qui ne font aucune distinction lorsque leur aviation lâchent des bombes sur les civils tuant femmes et surtout enfants à grande échelle. Les chiffres des morts parmi les enfants et les bébés sont effrayants. Des propos qui ont de go fait réagir l'association l'association Nice à Ghaza, qui a décidé de porter plainte contre le maire de Nice. Dans un communiqué, elle évoque des « propos mensongers et graves ». L'association ajoute qu'« Il est inadmissible et honteux d'avoir des propos qui remettent en doute la souffrance des civils palestiniens qui ont perdu des membres de leur famille tués par l'armée israélienne ». Estrosi est un habitué des positions non seulement contre les palestiniens et donc en faveur des sionistes, mais également contre tout ce qui est musulman. En somme c'est un raciste notoire qui s'est déjà distingué par le passé ou il fait souvent le buzz sur les réseaux sociaux. Il n'a pas eu de faire intrusion dans l'affaire du joueur algérien qui évolue à Nice, Youcef Attal, lequel a apporté son soutien aux Palestiniens. « J'attends de Youcef Attal, s'il s'est laissé instrumentaliser, de présenter ses excuses et de dénoncer les terroristes du Hamas, écrit le maire de Nice sur ses réseaux sociaux. « Si tel n'était pas le cas, il n'aurait plus sa place dans notre club. » Lors de l'affaire de la prière de deux élèves de

CE2 dans une école niçoise le mois passé Estrosi s'est empressé de monter au créneau croyant sans doute qu'il s'agit d'élèves d'origine musulmane. Mais lorsqu'il s'est avéré que ces enfants n'étaient pas d'origine musulmane il a alors passé sous silence ce fait favorisant ainsi un déchainement de haine envers la communauté musulmane.

K.H.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

22 martyrs dans le bombardement du camp de réfugiés d'Al Maghazi

“Au moins 22 Palestiniens, dont des femmes et des enfants, sont tombés dimanche soir en martyrs à la suite de bombardements sionistes ayant ciblé une zone résidentielle dans le camp de réfugiés d'Al-Maghazi, au centre de la bande de Ghaza”, indique l'agence palestinienne Wafa.

A Khan Younes, quatre palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés par des raids aériens sionistes contre les agglomérations du Sud de la bande de Ghaza, ajoute Wafa, qui précise que l'artillerie sioniste a bombardé les quartiers est de la ville de Ghaza, alors que les forces d'occupation sionistes tentaient de poursuivre leurs incursions. “D'autre part, les avions d'occupation ont également lancé de lourds raids aériens sur la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza”, ajoute Wafa. Plus tôt dans la journée, le ministère palestinien de la Santé avait annoncé une augmentation du nombre des martyrs à



plus de 17975, et 51300 blessés, principalement des enfants, des personnes âgées et des femmes, depuis le début de l'agression de l'entité sioniste contre la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée le 7 octobre dernier. Le ministère palestinien de la santé a déclaré dans son rapport rendu public dimanche qu'entre le 7 octobre et samedi

soir 9 novembre, au moins 17.700 citoyens de la bande de Ghaza ont été tués. « Le nombre de martyrs en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods occupée, est passé à 275 et 3300 blessés, alors que des milliers de personnes à Ghaza sont toujours portées disparues », explique encore Wafa.

Plus de 11 martyrs dans des bombardements lundi à Rafah et Nuseirat

« Au moins 11 Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés lundi par des bombardements de l'aviation de l'occupation sioniste de maisons à Rafah et Nuseirat, dans la bande de Ghaza », rapporte l'agence palestinienne Wafa. A Rafah, au sud de la bande de Ghaza, six Palestiniens, la plupart des enfants, sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, après des bombardements

de l'aviation sioniste d'un appartement résidentiel, précise Wafa selon laquelle cinq Palestiniens dont 3 enfants ont été tués dans un autre bombardement sioniste contre une maison du camp de Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza. “Par ailleurs, plusieurs blessés ont été évacués vers l'hôpital d'Al-Aqsa après que l'occupation sioniste a bombardé une maison à Deir al-Balah, au centre de la

bande de Ghaza, alors que l'artillerie de l'occupation a pilonné plusieurs zones de Khan Younes, au sud de l'enclave”, rapporte encore Wafa. L'aviation de l'entité sioniste a également mené dans la nuit de dimanche à lundi une série de raids aériens qui ont ciblé des zones à l'est de la ville de Ghaza, dans le camp d'Al-Maghazi, à Al-Shuja'iya et dans le camp de Jabalia dans la bande de Ghaza.

Les institutions internationales doivent intervenir pour protéger les journalistes palestiniens

“Le syndicat des journalistes palestiniens a affirmé dimanche la nécessaire intervention des institutions internationales des droits de l'Homme et celles de la presse afin d'arrêter les crimes de l'occupation sioniste contre les journalistes palestiniens”, rapporte l'agence Wafa. Le Comité des libertés des médias du syndicat a déclaré que de nombreux crimes contre des journalistes ont été commis en novembre dernier dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie, y compris à El Qods occupée, indique l'agence palestinienne citant le rapport mensuel du syndicat des journalistes. Selon le rapport, “le Comité avait docu-

menté le martyre de 16 journalistes travaillant pour divers organismes médiatiques dans la bande de Ghaza, ainsi que l'arrestation de 17 journalistes, dont 7 avaient été libérés.” En outre, 30 bombardements sionistes et incursions violentes des forces sionistes d'occupation ont ciblé des bureaux, des institutions et des maisons des journalistes en Cisjordanie occupée et dans la bande de Ghaza, poursuit le même rapport selon lequel 43 arrestations d'équipes de journalistes ont été enregistrées et la majorité a été empêchée de couvrir des événements et des violations sionistes en Cisjordanie occupée, y compris 15 cas

d'asphyxie par des jets de gaz lacrymogène. “Au mois de novembre, 12 journalistes ont été également blessés, ainsi que 11 menaces de mort et incitation à tuer des journalistes par les forces d'occupation sionistes”, ajoute Wafa. Le Président du Comité des libertés du syndicat de la presse palestinienne, Mohammed Al-Laham, a noté la difficulté de surveiller et de documenter les crimes de l'occupation sioniste, en particulier les droits des journalistes dans la bande de Ghaza, en raison de la difficulté de mobilité et des coupures fréquentes d'électricité, réseaux de communications cellulaires et réseaux d'Internet.

DAMAS

Frappes aériennes sionistes près

“L'aviation de l'entité sioniste a bombardé dans la nuit de dimanche à lundi différents secteurs de la banlieue de Damas”, a annoncé l'agence de presse syrienne Sana.

« A environ 23H05 (21H05 GMT) l'ennemi sioniste a mené une agression aérienne (...) en ciblant différents points dans les alentours de Damas », a indiqué une source sécuritaire citée par Sana.

“Notre défense antiaérienne a abattu des missiles tandis que d'autres ont causé des dommages matériels limités”, poursuit cette source.

Les attaques contre la Syrie se sont multipliées depuis le 7 octobre dernier lorsque l'entité sioniste a commencé son agression contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée.

L'OMS adopte une résolution réclamant une aide immédiate pour Ghaza

Le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a adopté dimanche par consensus une résolution réclamant une aide humanitaire immédiate pour Ghaza.

Alors que le Conseil de sécurité de l'ONU a échoué à exiger un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, du fait du veto des Etats-Unis, les 34 pays membres du Conseil exécutif de l'OMS appellent tous au “passage immédiat, durable et sans entrave de l'aide humanitaire” dans cette enclave palestinienne.

La résolution demande d'octroyer des autorisations de sortie aux patients, de fournir des médicaments et du matériel médical pour les civils, et de permettre à toute personne privée de liberté d'avoir accès aux soins médicaux.

La résolution des 34 pays membres du Conseil exécutif dit en outre sa “grave préoccupation” quant à la situation humanitaire et aux “destructions généralisées”, et appelle à la protection de tous les civils.

Tebboune : « La politique sociale de l'État devrait se renforcer durant la prochaine période »

Le président de la République a affirmé, lundi, que la politique sociale de l'État devrait se renforcer durant la prochaine période, grâce à l'application des mesures relatives à la revalorisation des salaires et à la réduction des charges fiscales à partir de début 2024.

Dans une allocution adressée aux participants au séminaire international sur les « acquis sociaux à enjeux économiques », organisé au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, et prononcée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a évoqué « les résultats positifs devant être réalisés à l'issue de l'entrée en vigueur du nouveau système juridique relatif à l'investissement et le parachèvement de la relance des différents mécanismes concernés par l'accompagnement des investisseurs, en sus du progrès enregistré dans la réalisation des grands projets stratégiques de valorisation des ressources minières et de développement des infrastructures de base, à travers tout le territoire national, et la concrétisation des programmes de développement local et d'aménagement du



territoire». Cette dynamique « se renforcera davantage avec le parachèvement de la consolidation de l'arsenal juridique, notamment à travers la révision du code du commerce et de la loi sur les assurances, l'élaboration du nouveau projet de loi sur le partenariat public-privé, qui incarnera une vision innovante en matière

de financement des projets d'infrastructures, ainsi que la poursuite du programme de transformation numérique globale, notamment dans les services publics », a-t-il ajouté.

Le président de la République a précisé que « l'ensemble de ces programmes visent essentiellement à améliorer les conditions

de vie du citoyen et à renforcer sa place en tant qu'élément axial des politiques de développement, au titre d'une approche fondée sur la pérennité et la justice dans la redistribution des richesses dans le contexte d'une dynamique globale de changement et de réforme », a précisé le président de la République.

MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

Un tournant décisif dans le cours de la Guerre de libération

« Les manifestations du 11 décembre 1960 ont constitué un tournant décisif dans le cours de la Guerre de libération nationale, exprimant ainsi le rejet par le peuple algérien de toute option autre que l'indépendance totale de l'Algérie », a affirmé le moudjahid Salah Goudjil, président du Conseil de la nation.

« Les manifestations du 11 décembre 1960 ont constitué un tournant décisif dans le cours de la Guerre de libération nationale

en ce sens qu'elles ont exprimé le rejet sans appel, par le peuple algérien, de toute option autre que l'indépendance totale de l'Algérie et contribué à l'internationalisation et la médiatisation de la cause algérienne », a écrit M. Goudjil dans une contribution publiée lundi dans les quotidiens El Moudjahid.

Sous le titre « L'Algérie en marche vers de nouveaux horizons », M. Goudjil a expliqué dans sa contribution que ces manifestations « ont finalement mis en échec le projet de maintien de l'Algérie dans le giron colonial et permis un large soutien à la cause algérienne au niveau mondial », soulignant que sur le plan diplomatique, ces manifestations, par leur retentissement international, « ont conforté les positions du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), en tant que représentant légitime du peuple algérien dans les négociations pour l'indépendance qui se profilait ».

Enchaînant sur l'Algérie nouvelle qui allie légitimité historique et sauvegarde de la mémoire, il a relevé que « la question de la mémoire a aussi figuré en bonne place parmi les 54 engagements du programme électoral du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. »

« La question de la mémoire a été au centre des préoccupations du Président Abdelmadjid Tebboune le long de ces quatre années de son investiture à la tête de la magistrature suprême du pays, raisons pour lesquelles, il est de notre devoir de saluer toutes les décisions prises par le Président de la République en rapport avec la mémoire, plus particulièrement en déclarant le 8 mai comme étant la Journée nationale de la mémoire en l'honneur à nos martyrs, afin de rappeler à jamais leurs

sacrifices. » Saluant hautement le rattachement en 2020 des ossements des valeureux chouhadas résistants, l'institution en 2021 d'une minute de silence le 17 octobre de chaque année à travers le territoire national ainsi que la création d'une chaîne de télévision consacrée essentiellement à la mémoire, M. Goudjil a ajouté que « dans le but de renforcer la culture de la reconnaissance, le Président de la République a pris la décision d'instaurer le 4 août Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP), en témoignage aux efforts fournis par celle-ci pour défendre avec ferveur le pays, et en raison de son apport remarquable à la construction nationale, à la préservation de l'unité nationale et à la défense de la souveraineté nationale. » Il a également rappelé que la commémoration, en 2022, du 60^e anniversaire de l'indépendance a été un événement national de premier ordre, la capitale ayant été le théâtre d'une parade militaire impressionnante, la première depuis 33 ans. Evoquant le 12 décembre 2019 qu'il qualifie de marche vers la légitimité démocratique, M. Goudjil a relevé qu'à cette date, l'Algérie a vu arriver à sa tête un président de la République élu démocratiquement, relevant la disponibilité du Président, depuis son élection, à enraciner la pratique démocratique au sein de la société en valorisant la portée positive incarnée par le Hirak, ce qui l'a d'ailleurs encouragé à le qualifier de Hirak authentique et béni.

M. Goudjil a, en outre, évoqué « le chantier politique » du Président de la République, qui a démarré avec la révision constitutionnelle, plébiscitée par le peuple en novembre 2020. « Cela a été suivi par la mise en place des organes constitutionnels, à l'instar de la Cour constitution-

nelle, le Conseil national économique, social et environnemental, l'Observatoire national de la société civile, le Conseil national de la jeunesse, ainsi que la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption », a-t-il mentionné.

Au plan économique, M. Goudjil a tenu à rappeler la détermination du Président de la République d'engager l'Algérie sur le voie de la relance économique du développement durable, soulignant que « le bilan des quatre dernières années a été marqué par la création d'une économie diversifiée, créatrices de richesses et d'emploi, en réduisant la dépendance de la nation aux hydrocarbures et aux importations, en plus des mesures d'encouragement destinées aux investisseurs. »

« En conclusion, ces quatre années ont été celles de la stabilité, du renouveau multidimensionnel et du redéploiement diplomatique par excellence », a-t-il souligné, précisant que « l'approche consensuelle du Président de la République s'est concrétisée notamment par l'élargissement des consultations sur la révision constitutionnelle et l'initiative de la main tendue comme vision stratégique et non pas une politique conjoncturelle et circonstancielle. »

Pour le président du Conseil de la nation, « les défis et enjeux qui s'imposent à notre pays me laissent croire sincèrement que la pérennisation de cette approche est plus que nécessaire et impérative, dès lors qu'elle incite toutes les forces vives de la Nation à s'unir pour constituer un front interne et la mise en place d'un authentique consensus national autour des questions majeures et intérêts suprêmes qui engagent l'avenir du pays. »

DIPLOMATIE

Attaf s'entretient à Doha avec son homologue rwandais

« Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a eu, lundi, des entretiens bilatéraux avec son homologue rwandais Vincent Biruta, et ce en marge de sa participation en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au 21^e Forum de Doha dont les travaux ont débuté dimanche », a indiqué un communiqué du ministère. « À cette occasion, les deux parties ont passé en revue les voies et les perspectives de renforcer les relations de coopération bilatérale dans le cadre de l'adoption de l'agenda des prochaines échéances, notamment l'action de la commission mixte algéro-rwandaise et les travaux de la commission des concertations politiques », précise la même source. Les deux ministres ont échangé les vues sur les derniers développements de la situation au Proche orient, dans la région des Grands Lacs et au Sahel.

USINE FIAT D'ORAN C'est fait

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a supervisé lundi l'ouverture de l'usine automobile de la marque italienne Fiat dans la zone industrielle de la commune Tafrawi wilaya d'Oran.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

La cérémonie d'inauguration de l'usine s'est déroulée en présence de Valentino Valentini, vice-ministre de l'Économie et du Made in Italy, et de Carlos Taffris, directeur général du groupe Stellantis, propriétaire de la marque Fiat. Ce projet structurant sera réalisé en un temps record, les travaux de mise en œuvre débutant en novembre 2022 après la signature d'un accord-cadre entre le ministère de l'Industrie et le groupe « Stellantis » en octobre 2022.

Ce groupe est la quatrième industrie automobile mondiale avec 12 marques, dont Fiat. L'accord-cadre signé entre les deux parties souligne la nécessité de développer les activités manufacturières ainsi que les activités industrielles liées à la con-



struction automobile, aux services après-vente et aux pièces de rechange.

Construction automobile algérienne

La mise en œuvre de cet accord-cadre est intervenue après la promulgation du décret n°22-384 en date du 17 novembre 2022.

Ce cadre juridique comprend des conditions et des mesures concernant les activités liées à la fabrication de véhicules et définit de nouvelles spécifications pour les importateurs et les constructeurs automobiles. Stellantis Group a annoncé que la capacité de production initiale de l'u-

sine est estimée à 60 000 unités par an dans la première phase et atteindra 90 000 unités par an dans la deuxième phase.

L'usine automobile Fiat Tahrawi prévoit de produire trois types de véhicules (modèles) d'ici 2026, la production du quatrième type devant commencer en 2029.

L'usine emploiera 300 personnes cette année et 300 autres en 2024, dont la majorité ont été formées dans le cadre d'un programme de coopération entre Stellantis et le secteur de la formation professionnelle.

M. H.

ÉNERGIE

Arkab prend part à la 12^e Conférence arabe sur l'énergie à Doha

«Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a pris part aux travaux de la 12^e Conférence arabe sur l'énergie, qui se tient les 11 et 12 décembre à Doha (Qatar) sous le thème Énergie et coopération arabe», indique un communiqué du ministère.

«Organisée sous le patronage de Son Altesse, Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Emir de l'État du Qatar, la Conférence a vu la participation des P-dg de Sonatrach et de Sonelgaz, en sus de plusieurs ministres et responsables spécialisés dans l'énergie dans le monde arabe, dont le ministre qatari de l'Énergie, président de la Conférence, Saad Sherida Al Kaabi», ajoute le communiqué.

Cette 12^e Conférence, organisée par l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), examinera plusieurs dossiers importants, à leur tête les développements internationaux sur les marchés mondiaux de l'énergie et leurs répercussions sur le secteur arabe de l'énergie, outre des questions liées à l'énergie, à l'environnement et au développement durable.

L'Algérie a présidé la première séance technique intitulée «Les sources d'énergie dans les pays arabes et dans le monde», laquelle a examiné plusieurs documents de recherche, dont «Le pétrole et le gaz naturel dans les pays arabes et dans le monde», présenté par l'OPAEP, et «L'avenir de l'énergie nucléaire dans les pays arabes, présenté par le Directeur général de l'Agence arabe de l'énergie atomique (AIEA)», précise le document.

Dans son allocution à la séance d'ouverture de cette rencontre, M. Arkab a souligné que cette Conférence se veut un espace de dialogue et d'échange de vues sur les questions liées au secteur de l'énergie et les défis futurs pour assurer les approvisionnements en énergie à long terme, sur fond des enjeux actuels et futurs et des changements géostratégiques, en sus de

constituer une occasion pour débattre et enrichir des sujets extrêmement importants liés, dans leur ensemble, à la sécurité énergétique et aux défis environnementaux. Le ministre a indiqué que la conférence se tenait dans «une conjoncture très particulière marquée par des fluctuations et des développements multiples, en lien avec l'évolution structurelle de l'industrie pétrolière et gazière et les énergies nouvelles et renouvelables, ainsi que les conditions géopolitiques dans certaines régions productrices d'énergie, ayant un impact significatif sur les approvisionnements énergétiques en provoquant des fluctuations et des instabilités sur ses marchés.»

«L'incertitude qui règne sur les marchés internationaux reflète les craintes des acteurs, des industriels et des bailleurs de fonds face à l'adoption par les pays développés de stratégies à faible teneur en carbone tout en réduisant les investissements dans les énergies fossiles, y compris le gaz», a-t-il expliqué.

Il a estimé dans ce sens que le gaz naturel, connu pour son utilisation flexible, était considéré comme une source d'énergie propre et durable, capable de soutenir la transition énergétique, notamment dans les pays riches en gaz, comme le stipule le 7^e objectif de développement durable, à savoir l'approvisionnement régulier en ressources énergétiques à des prix accessibles, stables et durables.

Par ailleurs, M. Arkab a évoqué la stratégie de développement du secteur de l'Énergie et des Mines en Algérie, notamment le volet relatif à la sécurité énergétique, vu le double défi auquel est confronté notre pays, consistant en la couverture de la demande nationale en matière d'énergie et une contribution efficace au développement économique et industriel à travers le maintien des exportations, notamment de gaz, tout en honorant les engagements envers les clients étrangers.

Selon le ministre, la stratégie de développement de l'Algérie repose principalement sur le renouvellement des réserves et de la production d'hydrocarbures, le développement d'activités créatrices de richesse dont la pétrochimie, le raffinage et la promotion de l'industrie des produits miniers.

Il a, d'autre part, évoqué la transition énergétique comme objectif prioritaire à travers l'introduction des énergies nouvelles et renouvelables et la rationalisation de la consommation d'énergie dans le but de développer le bouquet énergétique national, rappelant que l'Algérie s'est engagée à réduire de 30% les émissions des gaz à effet de serre à l'horizon 2030.

Parmi les projets lancés dans ce cadre, figure le projet de réduction des émissions des gaz torchés. Nous avons actuellement atteint une réduction de 1% sur 3%, a-t-il précisé.

M. Arkab a affirmé devant les participants à la conférence que l'Algérie adoptait le partenariat comme un choix stratégique et a pris plusieurs mesures pour stimuler le développement, promouvoir l'investissement et améliorer le climat des affaires, à travers la promulgation d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures et la loi sur l'investissement «*lesquelles offrent plusieurs avantages aux opérateurs, notamment étrangers*», l'actualisation du système bancaire et financier, la révision continue du système bancaire et financier, outre l'adaptation du code des marchés publics pour accorder davantage de flexibilité aux conditions contractuelles et apporter des facilités en termes de procédures administratives et d'obtention du foncier industriel.

Le ministre a également appelé à prendre les bonnes décisions qui profiteraient à l'OPAEP et aux pays membres, en vue de renforcer la coopération, d'échanger les expériences et de soutenir le capital humain.

TEXTE DE LOI DE FINANCES

2024

Les sénateurs se félicitent de la consécration du caractère social de l'État

Les membres du Conseil de la nation ont salué, lundi lors du débat du texte de loi de finances 2024, les dispositions visant la consécration du caractère social de l'État et la protection du pouvoir d'achat du citoyen.

Lors d'une plénière consacrée à la présentation et au débat du texte de loi de finances 2024, tenue sous la présidence de M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, les sénateurs ont mis en avant les dispositions positives prévues dans le texte qui sont de nature à stimuler le développement économique, préserver les acquis et maintenir le soutien social afin de protéger le pouvoir d'achat du citoyen.

A ce propos, le sénateur Mohamed Rebah (FLN) s'est félicité des mesures prévues dans le texte, notamment la consécration du caractère social de l'État et la préservation du pouvoir d'achat du citoyen ainsi que les amendements fiscaux.

M. Rebah a salué «*les efforts fournis par le président de la République dans divers domaines, et visant principalement à lutter contre la corruption et réaliser le développement socioéconomique du pays*».

Pour le sénateur Omar Dadi (Tiers présidentiel), «*les mesures importantes*» prévues dans le texte de loi sont «*en droite ligne avec les aspirations du citoyen, les engagements et les orientations du président de la République*», les qualifiant de «*saut qualitatif*» en matière de promotion de l'investissement, de préservation du pouvoir d'achat et d'augmentation des salaires, donnant ainsi «*l'opportunité au citoyen d'améliorer son pouvoir d'achat*».

Abondant dans le même sens, Mahfoud Bousbaa (Indépendants) s'est félicité de la teneur du projet et de ses mesures économiques, financières et législatives «*s'inscrivant, essentiellement, dans le cadre de la démarche visant à préserver les acquis et à stimuler la croissance socioéconomique*», appelant à davantage de contrôle des dépenses des deniers publics et au respect des délais d'exécution.

Pour sa part, le sénateur Mourad Lakhel du Rassemblement national démocratique (RND) a salué les mesures et procédures prévues dans ce projet, mettant l'accent sur la modernisation de l'administration, la reconsidération de l'aide sociale, l'orientation vers les secteurs de l'agriculture et des énergies renouvelables (ENR), outre le renforcement de l'appui aux startups.

Le sénateur Abderrahmane Kenchouba (RND) s'est aussi félicité de l'augmentation des salaires, de la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, mais aussi de la numérisation de certains secteurs, appelant à la levée de gel sur certains projets socioéconomiques.

Le sénateur Mohamed Roumani du Mouvement El-Bina a, quant à lui, appelé à s'intéresser davantage au domaine de la santé, à assurer des emplois aux jeunes et à réaliser les projets qui profitent aux citoyens dans leur vie quotidienne, et ce à travers l'ensemble du territoire national.

LICENCIÉ PAR LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL

Salah Bouchekriou : « C'est moi qui ai démissionné »

Le désormais ex-entraîneur de la sélection nationale de handball séniors messieurs, Salah Bouchekriou a animé hier une conférence de presse, au niveau du siège du journal Al-Fadjr, sis à la Maison de la presse Tahar-Djaout à Alger, au cours de laquelle il est revenu sur son limogeage par l'instance fédérale dirigée par Karima Taleb.



Après le succès de l'USMA contre Future FC (1-0) :
Garrido « satisfait »



FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOILE (FAV)

Agréablement surpris par les résultats de nos véliplanchistes aux Championnats d'Afrique

Le président de la Fédération algérienne de voile (FAV), Omar Bouzid, s'est dit "agréablement surpris" par les résultats obtenus par les véliplanchistes de la sélection nationale aux Championnats d'Afrique de la discipline, disputés du 1er au 8 décembre à Soma Bay sur les rives de la mer Rouge en Egypte, notamment les deux billets qualificatifs aux Jeux olympiques Paris 2024 décrochés avec "brio" par Ramy Boudrouma et Amina Berrichi.

Dans une déclaration à l'APS, Bouzid a estimé que "le bilan de la sélection nationale avec cinq médailles (2 or, 2 argent et 1 bronze) en plus des deux billets qualificatifs aux JO-2024, a surpassé toutes les attentes, notamment, après la période difficile qu'a traversée la Fédération et qui s'est répercutée négativement sur la préparation des athlètes". "Nos sélections nationales ont préparé ce rendez-vous continental dans une très courte période de quatre mois, durant laquelle, elles ont effectué quatre stages seulement. Suite à cette courte préparation, nous nous n'attendions pas à décrocher des billets qualificatifs aux JO-2024. Maintenant, il faut rapidement tracer une feuille de route pour mettre nos athlètes qualifiés dans les meilleures conditions en prévision des JO de Paris", a-t-il ajouté. Les véliplanchistes Ramy Boudrouma et Amina Berrichi ont décroché la médaille d'or dans la spécialité IQ Foil des Championnats d'Afrique de voile, arrachant par la même occasion une qualification aux prochains Jeux Olympiques



d'été, prévus en 2024 à Paris (France). Les deux breloques algériennes en argent sont revenues à Ramzi Boudjaât et Katia Belabbès dans la spécialité IQ Foil, alors que celle en bronze a été remportée par Abdelkhalek Boussouar dans la spécialité ILCA 7. Après les excellents résultats obtenus par les véliplanchistes algériens aux Championnats d'Afrique, le président de la FAV a lancé un appel au ministère de la Jeunesse et des Sports pour prendre en charge la préparation de Boudrouma et Berrichi en vue de leur participation aux JO et de fournir une aide aux autres athlètes encore concernés par la course à la qualification aux joutes de Paris. "Malgré la crise financière que traverse notre instance, nos athlètes ont réussi à s'illustrer. J'espère que la tutelle va nous octroyer les moyens nécessaires pour une préparation adéquate de nos deux athlètes qualifiés aux JO et aider les autres encore concernés par la course à la qualification olympique à

participer aux tournois Open prévus en Espagne (février) et France (avril)", a-t-il dit. Avant d'enchaîner : "Nous souhaitons inscrire Katia Belabbès (IQ Foil) et Ramzi Boudjaât (Kitesurf) aux tournois de qualifications, car ils ont de réelles chances de composer leur billet aux JO." L'Algérie a engagé un total de huit véliplanchistes aux Championnats d'Afrique 2023, qualificatifs aux JO de 2024. Il s'agit de Ramzi Boudjaât, Ramy Boudrouma, Amina Berrichi et Katia Belabbès en IQ Foil, ainsi que Karassane Malia et Maïssa Abdelfettah dans la spécialité ILCA 6, alors qu'Abdelkhalek Boussouar et Islam Khoualed ont été engagés dans la spécialité ILCA 7. La sélection algérienne avait outrageusement dominé les épreuves de l'IQ Foil, avec Ramy Boudrouma en tête et son compatriote Ramzi Boudjaât en deuxième position, et idem chez les dames, avec Amina Berrichi, qui a mené le bal devant sa compatriote Katia Belabbès.

Mais les résultats de la sélection nationale ont été nettement moins bons dans les spécialités ILCA 6 et ILCA 7, dans lesquelles Karassane Malia, Maïssa Abdelfettah, Abdelkhalek Boussouar et Islam Khoualed ont été confrontés à une rude concurrence. Selon la Fédération internationale de la discipline (World Sailing), les événements continentaux décerneront au total 74 places de quota pour les JO 2024, soit 31 bateaux pour les dames, 31 bateaux pour les messieurs et 12 en mixte. La régate de la dernière chance se déroulera en parallèle à la Semaine olympique française, prévue à Hyères du 18 au 27 avril 2024. Les CNO les mieux classés n'ayant pas réussi à se qualifier lors des précédents événements recevront 39 places de quota. Pour rappel, lors de la dernière édition des Jeux Olympiques d'été, disputée en 2021 à Tokyo, la voile algérienne était représentée par deux athlètes : Hamza Bouras et Amina Berrichi.



SPORT

GRENADE-ATHLETIC BILBAO La rencontre arrêtée après le décès d'un supporter

Le match de la 16e journée de Liga entre Grenade et l'Athletic Bilbao a été arrêté dimanche à la suite du décès d'un supporter andalou pendant la rencontre qui se jouait au stade Nuevo Los Carmenes de Grenade. La rencontre a été stoppée après 18 minutes de jeu sur le score 1-0 en faveur des Basques, la Liga confirmant par la suite qu'elle ne reprendrait pas « en raison du triste décès d'un supporter » du club andalou. La Liga et les deux clubs « se sont mis d'accord pour suspendre le match », a déclaré dans un communiqué l'Athletic Bilbao, qui a présenté ses condoléances aux proches du défunt. Grenade précise qu'il s'agit de l'un de ses abonnés, qui aurait été victime, selon la presse espagnole, d'un AVC. « La date et l'heure de la reprise du match seront annoncées sous peu », a indiqué la Ligue espagnole de football.

BASKETBALL USM Alger-WO Boufarik reporté à une date ultérieure

Le match en retard comptant pour la deuxième journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), opposant l'USM Alger au WO Boufarik, a été reporté à une date ultérieure, a indiqué dimanche la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) sans préciser les motifs de son report. Cette rencontre, prévue ce mardi (16h00) à la salle Harcha-Hacène (Alger), devait avoir lieu initialement le 21 novembre, avant d'être reportée en raison de la participation de l'USMA au 35e Championnat arabe de des clubs à Doha (Qatar). A l'issue de la 7e journée, le WO Boufarik toujours invaincu, est classé 2e avec 12 points, alors que l'USM Alger est 3e avec 11 points.

APRÈS LE SUCCÈS DE L'USMA CONTRE FUTURE FC (1-0) :

Garrido « satisfait »

En venant difficilement à bout des Égyptiens de Modern Future SC (1-0), dimanche soir au stade 5-Juillet, lors de la 3e journée de la phase de poules, l'USMA a franchi un grand pas vers la qualification pour le prochain tour de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Grâce à ce 3e succès d'affilée qui leur permet de réaliser un carton plein, les gars de Soustara s'installent en effet, seuls aux commandes du groupe A, et prennent ainsi trois longueurs d'avance sur leur adversaire du jour, alors que les Libyens d'Al Hilal de Benghazi (3 points) se sont emparés de la troisième place après leur victoire à domicile face aux Sud-Africains de Supersport (2-1) dans un match disputé quelques heures plus tôt. Autant dire que pour les Rouge et Noir, la voie des quarts de finales de la C3 semble toute dégagée d'autant qu'un seul point lors du prochain déplacement en Egypte, où ils auront à défier à nouveau cette équipe de Future SC, leur suffirait afin de poursuivre l'aventure continentale et défendre leur titre remporté au mois de mai dernier après avoir battu en finale les Tanzaniens de



Young Africans.

Que dire de ce choc du groupe A, si ce n'est qu'il a été dominé dans sa majeure partie par le représentant algérien dont la victoire n'est nullement usurpée. L'unique réalisation de la partie, signée Abdoulaye Kanu d'une frappe croisée du droit n'ayant laissé aucune chance au portier égyptien, Mahmoud Genesh (65'), est venue récompenser la mainmise des locaux sur les débats. D'ailleurs, Adem Alilet (35') puis Ismail Belkacemi (43') ont vu leurs tentatives renvoyées par la barre transversale. Même s'il s'est montré satisfait du résultat et de la production de ses joueurs, le

coach usmiste, Juan Carlos Garrido affirme que l'objectif est de boucler cette phase de groupes à la première place. «Ce qui nous offrira un avantage conséquent. Celui de disputer la seconde manche des quarts de finale à domicile», a-t-il expliqué lors de la conférence de presse d'après-match. «Naturellement, je suis très satisfait du résultat qui nous rapproche considérablement de la qualification pour les quarts de finale, mais aussi de la prestation de mes joueurs. Ces derniers ont réalisé un match plein que ce soit dans l'engagement ou dans le jeu. Ils ont répondu présent face à un adversaire coriace qui nous a posé pas mal de problèmes. Ce soir

encore, ils ont prouvé qu'ils étaient de vrais compétiteurs. Ils sont vraiment à féliciter. En somme, je pense que la victoire de ce soir est amplement méritée au vu de notre maîtrise et notre domination tout au long des 90 minutes», dira encore le technicien espagnol. Invité à donner son avis sur l'absence de l'USMA dans la liste des nommés pour le meilleur club du continent en 2023 lors de la cérémonie CAF Awards prévue ce lundi à Marrakech au Maroc, malgré les deux trophées remportés (Coupe de la CAF et Supercoupe d'Afrique), Garrido s'est abstenu de faire le moindre commentaire.

LIGUE 1 MOBILIS

Le coup d'envoi du match CSC-JSK retardé à 16h45

Le coup d'envoi du match entre le CS Constantine et la JS Kabylie, prévu vendredi pour le compte de la 10e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a été retardé à 16h45 au lieu de 15h15 comme programmé initialement, a annoncé la Ligue de football profession-

nel (LFP) dimanche sur son site officiel. "Le changement d'horaire a été décidé, suite à la demande de l'Etablissement Public de la Télévision algérienne (EPTV) et l'accord des deux clubs", précise l'instance dirigeante de la compétition dans un communiqué.

Le CSC, 7e au classement en compagnie de l'USM Khenchela avec 13 points chacun, reste sur une victoire à domicile face à l'USMK (2-0), alors que la JS Kabylie (4e, 14 pts), a confirmé vendredi son redressement en battant à Tizi-Ouzou la lanterne rouge, l'ES Ben Aknoun

(1-0). La 10e journée débutera vendredi avec quatre matchs au programme: ESBA-CRB, CSC-JSK, MCEB-USMA, et ASO-PAC, et se poursuivra samedi avec notamment le match du leader le MC Alger à la maison face à l'USMK.

LICENCIÉ PAR LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL

Salah Bouchekriou : « C'est moi qui ai démissionné »

Le désormais ex-entraîneur de la sélection nationale de handball seniors messieurs, Salah Bouchekriou a animé hier une conférence de presse, au niveau du siège du journal Al-Fadjr, sis à la Maison de la presse Tahar-Djaout à Alger, au cours de laquelle il est revenu sur son limogeage par l'instance fédérale dirigée par Karima Taleb.

La Fédération algérienne de handball (FAHD) a annoncé, jeudi dernier, dans un communiqué, la fin de fonctions du sélectionneur de l'équipe seniors messieurs, Salah Bouchekriou. Et cela, pour des raisons disciplinaires, précise l'instance fédérale. Le nom de son remplaçant sera rendu public la semaine prochaine, a révélé l'instance dirigée par Karima Taleb. L'invité du forum d'Al Fadjr, l'ex-entraîneur national de handball, Salah Bouchekriou, a animé ce dimanche 10 décembre 2023, une conférence de presse, au siège du journal Al-Fadjr, sis à la Maison de la presse Tahar-Djaout à Alger. Le responsable du forum du quotidien national Al-Fadjr, Salim Fezez, a souhaité la bienvenue à l'ex-entraîneur national de handball, Salah Bouchekriou, ainsi qu'à la presse, il a demandé à faire un exposé sur la situation actuelle et de faire la lumière sur cette affaire.

« J'ai accepté de diviser mon salaire par deux pour l'Algérie »

J'ai signé un contrat d'un an, sous réserve de renouvellement, ils m'ont proposé d'entraîner l'équipe nationale pour 45 millions de centimes par mois, alors que je percevais auparavant 80 millions de centimes, soit près de la moitié, j'ai accepté de diviser mon salaire par deux pour l'Algérie, alors que mes mensualités au Koweït avec Al Nasr étaient encore plus importantes. Je l'ai fait par devoir pour l'Algérie, car je n'accordais pas beaucoup d'importance à l'aspect financier, en acceptant le challenge, mon objectif est d'apporter le plus à l'équipe nationale en cette période très difficile que traverse notre sport », et d'enchaîner : « J'ai préféré répondre à l'appel de l'équipe nationale au détriment d'autres offres alléchantes », a-t-il dit.



« Pour l'instant, je n'ai pas été informé de mon limogeage »

Concernant sa situation administrative vis-à-vis de l'instance faïtière, l'ancien sélectionneur national a affirmé qu'à ce jour il n'a été destinataire d'aucun document l'informant de son licenciement. « Jusqu'à présent, je n'ai reçu aucun document émanant de la Fédération concernant mon licenciement, mais une chose est sûre, je pars de mon propre gré et plus jamais je ne reviendrai travailler avec eux », a balancé le coach.

« Mon départ cette fois est définitif »

Après avoir dirigé la sélection nationale à six reprises, le technicien algérien est décidé cette fois de ne plus revenir en sélection et confirme que sa décision est ferme et définitive. « Je ne reviendrai sous aucun prétexte, même si les responsables actuels de la Fédération se confondent en excuses et exigent mon retour à la tête de l'équipe », et de poursuivre : « J'ai amèrement regretté de travailler avec l'actuelle direction de la Fédération qui ne mérite pas de diriger les affaires du handball algérien, mon départ est cette fois définitif et irréversible, je vais me concentrer sur le travail avec des clubs d'Algérie ou à l'étranger », a déploré Salah Bouchekriou.

L'ancien joueur du Mouloudia d'Alger a critiqué la gestion des responsables de la Fédération algérienne de handball, suite à son limogeage estimant que le mode de licenciement était irrespectueux et insultant envers sa personne. Connu pour son sérieux, Bouchekriou a été choqué en apprenant la raison de son licenciement, le grief retenu était d'ordre disciplinaire, ce que le principal concerné réfute vigoureusement. « La présidente de la Fédération s'immisçait dans le volet technique en se prenant pour une coach et se mêlait de tout », a toqué le technicien.

« La présidente m'a poussé vers la porte de sortie »

Le coach national a affiché son grand désarroi face à la déclaration de licenciement communiquée par la Fédération, en expliquant aux médias présents que « la décision de mettre fin à mes fonctions à quelques encablures du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations m'attriste énormément. Le comportement des responsables m'a ainsi poussé à quitter la sélection. Sans me consulter ou me convoquer pour en parler, la Fédération a jugé utile de me licencier, pour ensuite découvrir que c'est la présidente de la Fédération qui a tout fait pour me pousser vers la porte de sortie », a-t-il terminé.

Redouane Saidi commente le limogeage de Bouchekriou : «La FAHB a choisi la mauvaise période»

YL'équipe nationale senior hommes de handball se trouve dos au mur à un mois et une semaine du coup d'envoi du Championnat d'Afrique prévu du 19 au 29 janvier 2024 au Caire.

Le limogeage de l'entraîneur Salah Bouchekriou est tombé tel un couperet pas seulement chez les joueurs, mais chez les anciennes gloires nationales du sport à sept. Parmi ces légendes, l'ancien ailier droit de la sélection le gaucher Redouane Saidi. Le champion d'Afrique en 1996 au Bénin et capitaine a estimé que la décision de précipiter le départ de Bouchekriou a été prise au mauvais timing. «Le timing choisi est mauvais. Comment limoge-t-on un entraîneur national à un mois et demi d'une échéance avec tout ce que cela peut présenter comme risques. Même s'il y a un problème relationnel entre le driver national et la présidente, il fallait temporiser pour ne pas perturber l'équipe dans la dernière phase précompétitive. En tant qu'ancien joueur et technicien, j'estime qu'il fallait attendre après le Championnat d'Afrique pour se réunir et trouver un terrain d'entente, ou prendre des décisions. Mais, il y a eu hélas de la précipitation côté fédération. Je trouve cela inexplicable voire catastrophique.» Un des anciens protégés de Bouchekriou et avec qui il a partagé des années d'amitié et de respect mutuel, Saidi a abordé les répercussions d'une telle décision qui a suscité interrogation et indignation au sein de la famille du sport à sept, notamment ceux qui connaissent très bien la compétence et les qualités humaines de Bouchekriou.

«Il faut que la présidente et le bureau fédéral s'attendent à l'effet de cette séparation sur les joueurs. Pour ce qui est du coach qui va prendre les destinées de la sélection, je lui tire chapeau dès maintenant. Avec un environnement catastrophique, il aura vraiment une lourde responsabilité. Nous nous demandons est-ce qu'il aura le temps de remettre l'équipe dans le vif du sujet», a-t-il souligné. Le successeur de Bouchekriou ne doit pas être n'importe quel entraîneur. «Il s'agit d'une équipe nationale qui doit être coachée par un expert avec un CV. Il ne faut pas faire une erreur de casting, qui à mon avis, va être fatal à partir du prochain stage de la sélection jusqu'à la fin de la compétition continentale», a-t-il préconisé. A propos des chances des Verts qui joueront dans la poule C aux côtés du Maroc, de la Libye et du Gabon, l'enfant du MCA pense que la surprise peut venir de la Libye.

«Vu les circonstances dans lesquelles l'équipe nationale va terminer la préparation, j'ai peur qu'on trébuche face à la Libye entraînée par un Algérien, en l'occurrence Reda Zeguili. Il faut être réaliste. La présidente de la fédération et son bureau ont pris une décision irréflective et fait montre d'un manque de responsabilité. Il faut s'attendre à des séquelles chez les joueurs qui seront sélectionnés pour se déplacer en Egypte.» Le remède de la petite balle ne peut que venir des techniciens. Le retour des experts au sein de l'assemblée générale va permettre de trouver des solutions de fond au déclin du sport collectif le plus titré du pays.

«Le déséquilibre réside au niveau de l'AG, où les hommes et femmes du terrain ne sont pas présents. L'idéal serait de procéder au changement des statuts pour permettre la réintégration des techniciens. Ce sera la solution pour que le 2e sport le plus populaire du pays puisse être remis sur la bonne voie. L'entraîneur ou le formateur aura une force de proposition pour apporter tous les correctifs sur notre handball, qui, sans planification à long terme, ne peut pas reprendre sa place dans la cour des grands», a-t-il conclu.

BOUMERDÈS

Une trentaine d'exposants à la 8^e édition de la Foire nationale du miel



Une trentaine d'exposants de différentes wilayas du pays ont pris part à l'ouverture, dimanche à Boumerdès, de la 8^e édition de la Foire nationale du miel et des produits de la ruche.

Près de 30 exposants, dont une majorité de producteurs de miel et dérivés, et autres opérateurs économiques et investisseurs de la filière apicole, issus des wilayas de Boumerdès, Tipasa, Tizi-Ouzou, Chlef, Blida et Alger, assurent l'animation de cette nouvelle édition du genre qui se tient dans un espace ouvert à proximité de la gare ferroviaire du centre-ville de Boumerdès. Une forte affluence de visiteurs, dont particulièrement des femmes de différentes communes de la région et d'autres lointaines, intéressées par les produits de beauté naturels confectionnés

à base de miel et des produits de la ruche, caractérise cet événement commercial qui se poursuivra jusqu'au 19 décembre courant.

D'autres partenaires de la filière, dont le secteur des forêts, des spécialistes en agriculture et autres représentants des dispositifs de soutien à l'emploi et à l'investissement et des compagnies d'assurance, venus faire la promotion des différents avantages assurés par l'Etat au profit des jeunes, participent, aussi, à cette foire.

La forte affluence enregistrée à ce Salon s'explique par la qualité des produits exposés et leurs prix relativement abordables, le kg de miel est proposé dans une fourchette de 3.000 à 6.000 DA, outre la notoriété acquise par cette manifestation, a estimé le directeur de la Coopérative agricole publique de collecte et commercialisation du miel et dérivés, Ali Djemaâtene, organisatrice de l'événement. Différentes variétés de miel et autres produits de la ruche, outre des

produits d'esthétique faits à base de miel et divers équipements de la ruche et des produits artisanaux traditionnels, sont exposés et proposés à la vente par les participants à cette foire. Le Salon, organisé en coordination avec la Direction de wilaya des services agricoles, propose, aussi, une multitude de plats populaires traditionnels et de gâteaux faits à base de miel. Des stands d'exposition ont été également dédiés à des producteurs de plants d'oliviers, de fleurs et de bois d'ornement.

Selon M. Djemaâtene, cet événement, qui sera clôturé par la récompense des meilleurs apiculteurs, est un "espace offert pour les échanges d'expériences entre producteurs et intervenants dans la filière, tout en insufflant une dynamique de production dans cette importante filière agricole, avec la mise à disposition des apiculteurs d'espaces organisés pour la commercialisation de ce produit alimentaire sain".

TIMIMOUN

Signature de trois conventions entre Total Energies-Algérie et trois secteurs d'activité

Trois conventions de coopération ont été signées par l'entreprise TotalEnergies-Algérie et les secteurs de l'Education, de la Formation professionnelle et des Transports à Timimoun pour mettre à leur disposition des équipements nécessaires à leurs activités, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

Retenues au titre du programme d'investissement social de l'entreprise TotalEnergies, ces conventions, paraphées en présence des autorités locales et des responsables de l'entreprise TotalEnergies, portent sur la dotation des secteurs précités en moyens matériels nécessaires à leurs

activités dans le but de contribuer au développement local dans la wilaya de Timimoun, a-t-on expliqué lors de la cérémonie de signature.

Intervenant à cette occasion, le wali de Timimoun, Benamar Souana, a souligné que cet "ambitieux programme social" devrait contribuer au développement de la région, avant d'émettre le souhait de voir cette initiative reconduite au profit d'autres secteurs, dont la santé et l'action sociale.

Pour sa part, le Directeur général de l'entreprise TotalEnergies-Algérie, Moufdi Zakaria Cheikh, a affirmé que la convention paraphée avec le secteur de l'Education consiste en l'équipe-

ment des salles scolaires "modèles" dans le cycle primaire, en moyens pédagogiques et didactiques répondant aux besoins des scolarisés.

Selon le même responsable, l'entreprise prévoit également, en vertu de la convention signée avec le secteur de la Formation professionnelle, la dotation du laboratoire des énergies renouvelables du Centre de formation de Timimoun en équipements techniques nécessaires pour renforcer la filière de l'entretien et la maintenance des plaques photovoltaïques nouvellement ouverte au Centre de formation dans le cadre des efforts d'appui à l'orientation de transition énergétique

et de développement de l'énergie propre prônée par l'Algérie.

La 3^e convention paraphée avec le secteur des Transports porte sur la mise à la disposition des motocyclistes d'un lot de 300 casques de protection, en plus de l'organisation, avec le concours de la délégation de la sécurité routière de la wilaya, d'une campagne "Un casque pour la vie" pour vulgariser la sécurité routière.

L'entreprise Total Energies-Algérie opère dans la région gazière de Hassi-Barouda, en exploitation depuis 2018, conjointement avec les sociétés Sonatrach et Cepsa.

LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE
BÉCHAR-TINDOUF-GARA
DJEBILET

Le président de la République insiste sur le respect des délais de réalisation

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a insisté, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, sur le respect des délais de réalisation de la ligne ferroviaire minière Béchar-Tindouf-Gara Djebilet. Dans le cadre du suivi du projet de réalisation de la ligne ferroviaire minière Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, le président de la République a insisté, une nouvelle fois, sur "le respect des délais de réalisation de ce projet vital et stratégique pour l'Algérie, ainsi que le respect de la qualité des moyens pour pouvoir avancer avec un rythme s'alignant avec les normes internationales en la matière, soit la réalisation de plus de 2 km/jour", lit-on dans un communiqué du Conseil des ministres.

Par ailleurs, le président Tebboune a instruit le ministre de l'Industrie d'examiner "l'ensemble des conditions techniques et financières qui permettront le lancement du projet de l'usine de ciment à Labiod Sidi Cheikh dans la wilaya d'El Bayadh", mettant l'accent sur l'impératif "d'accélérer les procédures pour parachever l'usine de ciment à Djelfa, eu égard à l'importance socioéconomique qu'elle revêt, notamment pour les habitants de cette wilaya".

2023/ENERGIE

Accords et découvertes... une année prolifique pour le secteur

Le secteur énergétique a connu en 2023 une année exceptionnelle, marquée, notamment, par la signature de plusieurs accords avec des firmes internationales et des découvertes d'hydrocarbures permettant au pays d'augmenter ses recettes d'exportation et de disposer de réserves stratégiques pour l'économie nationale.

Les orientations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres de l'année 2022, celles "d'œuvrer à hisser le niveau de production de gaz, en vue de préserver la moyenne nationale de consommation, d'une part, et de renforcer l'exportation, d'autre part, en exécution des engagements pris par l'Algérie vis-à-vis de ses partenaires étrangers" ont été ainsi concrétisées en 2023.

L'année s'achève, en effet, avec un bilan riche en réalisations pour le secteur de l'Énergie, comprenant la conclusion de plusieurs accords signés par la Sonatrach avec des firmes mondiales, portant sur divers domaines de coopération en lien avec les hydrocarbures et qui confirment le rôle de la compagnie nationale comme fournisseur fiable d'énergie.

Selon l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Sonatrach a signé, durant l'année 2023, dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, des contrats avec six compagnies mondiales, à savoir Eni, Occidental Petroleum, TotalEnergies, Sinopec et



Pertamina, alors que des négociations avec des compagnies majeures sont en cours pour la conclusion d'autres contrats.

Un nouveau gazoduc et câble électrique sous-marin avec l'Italie

Parmi les importants accords signés également en 2023, ceux signés par le groupe Sonatrach et le groupe Italien Eni à Alger, portant sur l'augmentation des approvisionnements en gaz et la réduction des émissions.

Des accords stratégiques bilatéraux ont été, notamment, signés en présence du président Tebboune et de la présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni, qui effectuait une visite en Algérie, et consistent en la réalisation d'un nouveau gazoduc pour transporter du gaz naturel et alternativement de l'hydrogène et de l'ammoniac bleu et vert, ainsi que la pose d'un câble électrique sous-marin et l'extension de l'actuelle capacité de liquéfaction du gaz naturel.

"C'est un projet d'extrême importance

qui érigera l'Italie en hub de distribution des produits énergétiques vers l'Europe", avait alors souligné le président de la République, en parlant du projet du nouveau gazoduc.

Dans le domaine de la commercialisation, d'importants contrats de livraison de gaz ont été aussi concrétisés en 2023. Il s'agit, entre autres, de l'accord signé par Sonatrach avec la compagnie chinoise Wanhua Chemical sur l'approvisionnement en gaz de pétrole liquéfié (GPL) du complexe pétrochimique de Wanhue en Chine.

Sonatrach a également signé, durant l'année qui s'achève, un accord important avec la société turque Botas, portant sur la vente et l'achat de gaz naturel liquéfié (GNL) destiné au marché turc pour une durée de 3 ans.

En outre, la compagnie nationale a concrétisé en juillet 2023 sa première livraison de GNL à Eni, au nouveau terminal de regazéification flottant de Piombino en Italie, livrée par un méthanier détenu par la filiale Hyproc, ouvrant ainsi des perspectives d'accroître les volumes gaziers

vers ce nouveau terminal.

L'année 2023 se termine, en outre, avec la reprise des activités de Sonatrach en Libye.

Pour ce qui est des découvertes, la compagnie a annoncé la réalisation de 10 nouvelles découvertes de gisements d'hydrocarbures, s'ajoutant aux 16 autres concrétisées en 2022, des découvertes qui confirment l'important potentiel en pétrole et gaz que recèle le pays et les efforts consentis en matière d'exploration et de renouvellement des réserves.

Fin 2022, s'agissant du gaz, le président Tebboune avait relevé la nécessité de multiplier les découvertes afin de porter le volume des exportations d'environ 53 Mds m³ actuellement à près de 100 Mds m³ à terme.

Au titre des recettes des exportations, l'Algérie a enregistré, à fin septembre 2023, environ 38 milliards dollars et devraient atteindre, selon les prévisions du Gouvernement, les 48 milliards de dollars à la fin de l'année.

Par ailleurs, d'importantes infrastructures énergétiques ont été réceptionnées, dont le Centre de stockage et de distribution de carburant de Sidi Bel-Abbès, d'une capacité de 180.000 m³, assurant l'autonomie en carburants de 30 jours pour la région ouest et sud-ouest du pays.

Et afin de réussir la transition énergétique, plusieurs projets ont été engagés en 2023, dont le lancement de l'avis d'appel d'offres par le groupe Sonelgaz pour la production de 2.000 MW d'électricité solaire photovoltaïque. Cette consultation comprend la réalisation de 15 centrales solaires à travers 12 wilayas avec une puissance unitaire qui varie entre 80 et 220 MW, outre la réalisation d'installations de raccordement au réseau d'électricité.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Signature d'un accord pour la création d'une joint-venture de production des composants en Algérie

Un protocole d'accord a été signé, dimanche, entre le Holding Algerian Chemical Specialities (ACS) et la compagnie internationale SIGIT portant sur la création d'une entreprise conjointe pour la production de composants et structures en plastique et caoutchouc destinés à l'industrie automobile, a annoncé ACS dans un communiqué.

"Une rencontre s'est tenue au niveau du siège du Holding ACS, regroupant le P.-dg du Holding, Samir Yahiaoui, et Lorenzo Manoni, directeur général technique et responsable du développement de la compagnie internationale SOAG-SIGIT, spécialisée dans la production de structures et composants en plastique et caoutchouc pour

le compte des grands producteurs automobiles, tels que Fiat, Skoda, Volkswagen et Geely", a précisé le communiqué.

Cette rencontre s'inscrit "dans le cadre de la concrétisation des orientations du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, visant la multiplication des efforts pour l'accompagnement de l'industrie automobile en Algérie, ainsi que l'augmentation du niveau d'intégration nationale à travers la recherche de partenaires économiques expérimentés, possédant un potentiel technologique et industriel avérés à l'échelle internationale et ce, dans la perspective de produire des composants et pièces de rechange

automobile en Algérie", a ajouté le communiqué.

Cette rencontre, à laquelle ont participé le représentant de la société Sigit en Algérie, les cadres du Holding ACS, ainsi que les P.-dg des filiales concernées et le Groupe ENPC, s'est soldée par la signature d'un protocole d'accord entre les deux parties, portant sur la création d'une entreprise conjointe pour la production de composants et structures en plastique et caoutchouc destinés à l'industrie automobile.

Ce partenariat "s'étendra dans un futur proche aux peintures et verre, qui rentrent dans le domaine d'activité du Holding ACS, a fait savoir le communiqué tout en mentionnant que la

société conjointe sera fort probablement implantée dans la wilaya d'Oran".

Après la signature, M. Yahiaoui s'est exprimé sur "l'importance de ce projet qui coïncide avec le lancement d'une réelle industrie automobile en Algérie, parallèlement avec la volonté des grandes firmes automobiles pour investir et s'installer en Algérie".

De son côté, Lorenzo Manoni s'est dit "confiant de la réussite de ce projet et il a exprimé la disponibilité de sa compagnie pour accompagner ce projet dans toutes ses dimensions, technique et industrielle, y compris le transfert technologique dans leur domaine d'expertise vers l'Algérie", est-il mentionné dans le communiqué.

CEDEAO

Les dirigeants ouest-africains se réunissent en sommet à Abuja

Les dirigeants ouest-africains se penchaient à nouveau, lors d'un sommet qui s'est ouvert dimanche à Abuja (Nigeria), sur les transitions en cours au Niger, au Burkina Faso, au Mali et en Guinée, ont rapporté des médias.

Parmi les sujets à l'ordre du jour du 64^e sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), figurent les transitions en cours au Mali, au Burkina Faso et en Guinée – les trois pays membres suspendus de l'organe –, mais aussi au Niger, ainsi que le volet économique.

Le président de la Commission de la Cédéao, le Gambien Omar Alieu Touray, a donné le ton des futures discussions lors de la rencontre ministérielle entre les membres, mercredi, en amont du sommet annuel de l'organisation ouest-africaine.

Selon lui, l'Afrique de l'Ouest est confrontée à de multiples défis de « sécurité et de gouvernance » liés au « terrorisme », aux « conflits intercommunautaires et armés », à « la criminalité organisée transnationale » et



aux « situations humanitaires désastreuses ».

En août, les membres de la Cédéao s'étaient réunis de manière exceptionnelle après le changement non constitutionnel au Niger qui a conduit à la

chute du président élu Mohamed Bazoum, le 26 juillet. La Cédéao avait imposé des sanctions économiques et financières au Niger. « Ces sanctions rendent la distribution humanitaire pratiquement impossible : plusieurs

milliers de camions sont bloqués aux frontières du pays, alors que 4,3 millions de personnes ont un besoin urgent d'assistance », selon les organisations humanitaires.

ARGENTINE

Investi président, Milei promet au pays un « choc » d'austérité

L'ultralibéral Javier Milei est devenu, dimanche, président de l'Argentine, annonçant un inévitable « choc » d'austérité, et avertissant d'emblée que la situation économique dans le pays allait « empirer » à court terme. « Il n'y a pas d'alternative à un ajustement, il n'y a pas d'alternative à un choc » budgétaire, car « il n'y a pas d'argent ! », a lancé M. Milei à une foule de plusieurs milliers de partisans, réunis devant le Parlement, où il venait de prêter serment.

« Nous savons que la situation va empirer à court terme. Mais après nous verrons les fruits de nos efforts », a-t-il ajouté dans un discours offensif, promettant de « prendre toutes les décisions nécessaires pour régler le problème causé par 100 ans de gaspillage de la classe politique », « le pire héritage » jamais reçu par un Gouvernement.

A la mi-journée, Javier Gerardo Milei, 53 ans, est devenu le douzième président de l'Argentine depuis le retour de

la démocratie il y a 40 ans, jurant devant les parlementaires d'honorer « avec loyauté et patriotisme » la charge de président, puis revêtant l'écharpe présidentielle ciel et blanc. Milei, un économiste connu depuis des années comme polémiste prisé des plateaux TV, a renversé la politique argentine en deux ans à peine.

Elu député en 2021, il a balayé les blocs péroniste (centre-gauche) et de droite, qui alternaient au pouvoir depuis 20 ans.

SOUDAN

15 diplomates émiratis déclarés « persona non grata »

Le Soudan a déclaré « persona non grata » 15 membres du personnel de l'ambassade des Emirats arabes unis, leur ordonnant de quitter le pays dans les 48 heures, a rapporté dimanche l'agence de presse soudanaise Suna.

L'agence de presse a indiqué que le ministère soudanais des Affaires étrangères avait convoqué la chargée d'affaires par intérim de l'ambassade des Emirats au Soudan, Badriya Al-Shehhi et l'a informée de la décision du Gouvernement soudanais de déclarer « persona non grata » 15 diplomates travaillant à l'ambassade. Le ministère leur a donné 48 heures pour quitter le Soudan et demandé à Mme Al-Shehhi de transmettre cette décision à son Gouvernement, selon SUNA qui ne donne pas plus de détails sur le sujet.

SOMALIE

L'Onu s'engage à aider le pays à promouvoir les droits de l'Homme

Les Nations unies ont réaffirmé, dimanche, leur soutien résolu à la Somalie dans la pleine réalisation de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

La représentante spéciale du secrétaire général de l'Onu pour la Somalie, Catriona Laing, a déclaré que la Somalie se trouvait à un stade crucial de son développement, axé sur la réalisation de sa vision d'une

Somalie inclusive, pacifique et stable, fermement basée sur les droits de l'Homme.

« Les principes et les valeurs de la Déclaration universelle des droits de l'Homme sont aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient lorsque le document a été rédigé pour la première fois », a-t-elle souligné dans un communiqué, à l'occasion de la Journée des droits de l'Homme et du

75^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

La Journée des droits de l'Homme est célébrée par la communauté internationale chaque année le 10 décembre. Elle commémore le jour où, en 1948, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

R. I. / Agences

R. I. / Agences

Des aphtes chez un enfant... que faire ?

Si pendant le repas vous voyez que votre enfant grimace de douleur, pleure, qu'il a du mal à avaler, même ses aliments préférés, il a sans doute des aphtes buccaux. Ils sont souvent bénins et peuvent faire leur apparition à n'importe quel âge, qu'il soit encore bébé ou déjà adolescent.

Ils sont très fréquents entre 1 et 3 ans. Ils sont dus souvent à l'alimentation, un médicament, un stress mais également à certaines maladies infantiles qui provoquent une fragilité générale et, donc, une baisse du système immunitaire de votre enfant.

Si votre enfant suce son pouce, pensez à lui couper régulièrement les ongles. Pour les plus petits, il faut éviter qu'ils mettent toutes sortes d'objets et de jouets dans la bouche mais il est vrai que concrètement, il est difficile de les en empêcher.

La guérison est souvent spontanée. Si vous voyez qu'il a vraiment très mal, vous pouvez lui donner du paracétamol aux doses recommandées par votre pédiatre. Évitez de lui donner des aliments trop chauds, trop salés et trop sucrés car ils pourraient intensifier les douleurs.

Vous allez pouvoir appliquer des traitements naturels mais attention demandez l'avis de votre pharmacien ou de votre médecin, même pour un traitement naturel.

Si vous constatez qu'il a souvent des aphtes dans la bouche, n'hésitez pas à consulter votre médecin ou votre pédiatre. Sachez que si vous avez un adolescent qui porte un appareil dentaire, il risque d'en avoir aussi.

Aptose : les différents types

L'aphtose est le nom que l'on donne aux pathologies liées aux aphtes. On en distingue principalement 3 types :

***L'aphtose buccale récidivante :** elle est caractérisée par l'apparition de stomatite aphteuse dans la bouche à une fréquence élevée avec un délai entre chaque poussée de quelques jours à quelques mois. Cette aphtose est souvent bénigne. Dans ce cas on dit qu'elle est simple. Elle devient complexe quand les récurrences surviennent avant la guérison complète. Elle peut être associée à d'autres pathologies



comme la maladie cœliaque (intolérance au gluten). Elle peut toucher les hommes et les femmes et à n'importe quel âge.

***L'aphtose buccale géante :** cette forme d'aphtose est assez rare mais extrêmement douloureuse. Il s'agit d'un ou plusieurs lésions dont la plus profonde présente une grande taille de 1 à 5 cm. Pour qu'elle guérisse, il faut attendre plus d'un mois et il faut savoir qu'elle peut entraîner des cicatrices.

***L'aphtose buccale miliaire :** peu fréquente également, cette aphtose se manifeste par des lésions qui font leur apparition en grappe. Leur nombre est souvent important et peut atteindre plusieurs dizaines. Elle est très douloureuse mais bénigne et guérit en 1 à 2 semaines.

Quand consulter un médecin ?

N'hésitez pas à consulter votre médecin ou votre dermatologue.

Tout le monde ne le sait pas mais pour soigner un aphte, c'est le dermatologue et non le dentiste qu'il faut aller voir. Même si votre médecin est tout à fait compétent et peut vous aider, si les récurrences sont fréquentes, nous ne pouvons que vous conseiller d'aller voir un dermatologue.

Consulter un médecin devient nécessaire :

- *Si les douleurs sont trop fortes
- *Si les douleurs ne disparaissent pas au bout de quelques jours ou si elles s'intensifient
- *Lorsque cela dure depuis plus de 2 semaines
- *Lorsque les lésions sont de tailles importantes (donc plus d'1 cm de diamètre), lorsqu'elles sont nombreuses (plus de 4 en même temps) et lorsqu'elles sont fréquentes (plus de 4 épisodes par an)
- *Si vous n'arrivez plus à manger
- *Si les lésions saignent
- *Si vous avez de la fièvre ou si vous vous sentez fatigué
- *Si vous avez d'autres lésions sur

le corps

Enfin, une lésion ressemblant à un aphte mais qui ne génère aucune douleur n'en est bien souvent pas un. Dans ce cas, il s'agit d'autre chose et il faut alors consulter un dermatologue.

Conclusion :

Une lésion aphteuse est certes souvent bénigne mais elle peut être très douloureuse. Et même si elle disparaît rapidement, il vaut mieux la traiter. Ne cherchez pas les causes (sauf en cas de récurrences) car elles sont vraiment difficiles à identifier. Il est surtout important de prévenir son apparition et trouver la solution pour en venir à bout. Pour cela, ce ne sont pas les solutions qui manquent qu'elles soient sous forme de traitements médicaux et de remèdes naturels. Au moindre doute, si vous en avez souvent, si l'aphte est très douloureux ou au contraire totalement indolore, n'hésitez pas à consulter rapidement votre médecin ou un dermatologue.

HUNTER KILLER



21h25



Dans la mer de Barents, en Russie, le Konek, un sous-marin russe, est victime d'une explosion, tandis que le Tampa Bay, un sous-marin américain qui naviguait non loin, est frappé par une torpille. Le sous-marin, avec à son bord 110 hommes, est porté disparu. L'armée américaine fait alors appel à Joe Glass, un capitaine au parcours militaire non conventionnel, pour mener une mission de reconnaissance. Glass recrute alors quelques Navy Seals en permission et tous prennent rapidement leurs quartiers à bord du sous-marin USS Arkansas.

LES ÂMES SŒURS



21h09



David Fabert, lieutenant dans l'armée française stationné au Mali, fait partie des victimes d'une explosion qui l'amène à être immédiatement rapatrié en France. Lourdemment brûlé et amnésique, il est hospitalisé à Paris, où il est rapidement rejoint par sa soeur, Jeanne, qui décide de s'occuper de lui. La jeune femme emmène David en Ariège, où elle vit et où David a passé son enfance. Afin de l'aider à retrouver la mémoire, Jeanne présente à nouveau David aux gens qu'il connaissait, leur amie Rachel, ou encore André, chez qui Jeanne vit actuellement. Mais David ne semble pas vouloir se souvenir de son passé.

LAISSEZ-VOUS GUIDER SUR LES PAS DES MOUSQUETAIRES



21h10



Stéphane Bern et Lorant Deutsch proposent une balade historique sur les pas des soldats les flamboyants de l'histoire de France : les mousquetaires. Grâce à la magie de la 3D, ces grands passionnés d'histoire et de patrimoine font revivre les plus spectaculaires constructions, aujourd'hui disparues, qui ont jalonné le parcours de cette unité d'élite qui a marqué le XVIIe siècle par ses exploits et son panache. Parmi celles-ci figurent le Château de Richelieu, le Pré-aux-Clercs, la Porte de la Conférence, la Caserne des mousquetaires et le Grand Arsenal.

ALEX HUGO COLD CASE



21h10



Le corps parfaitement conservé d'une jeune femme, Elodie Minier, est retrouvé dans un glacier, 30 ans après son décès. L'autopsie révèle une blessure mortelle par balle. Sur la victime, Alex Hugo découvre une lettre de son amie Mathilde Laurent, manifestement rédigée à la suite d'une dispute. Celle-ci, devenue inspectrice, débarque pour mener l'enquête, rongée par la culpabilité. Elle connaît le passé écologiste d'Elodie, militante de la région au moment d'être assassinée. Alex et Mathilde doivent collaborer pour comprendre les circonstances de cette mort datant de la fin des années 1990.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

ISRAËL : LE COMBAT DES TRIBUS



20h55



L'attaque du Hamas qui a frappé Israël le 7 octobre 2023 intervient dans un pays plus divisé que jamais par la politique du Premier ministre Benjamin Netanyahu. Ces divergences politiques sont aussi le résultat de la mosaïque d'identités culturelles qui composent sa population. Parmi les principaux groupes ethniques qui la composent, on retrouve les Ashkénazes issus d'Europe et les Mizrahim venus d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient dans les années 1960. Il faut aussi compter avec les ultra-orthodoxes et les Arabes israéliens. Autant de communautés aux aspirations parfois contradictoires, qui témoignent ici.

HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT



21h00



Après la mort de Dumbledore, les membres de l'ordre du Phénix s'organisent pour mettre Harry Potter à l'abri. Voldemort fait régner la terreur et contrôle désormais Poudlard et le ministère de la Magie. Des mangemorts font irruption au mariage de Bill Weasley et Fleur Delacour. Harry réussit à s'enfuir avec Hermione et Ron. Ils se mettent en quête des horcruxes, objets maléfiques dans lesquels Voldemort a dissimulé son âme.

LES ROUTES LES PLUS DANGEREUSES DU MONDE



21h10



Afrique du Sud : sur les routes du pays le plus dangereux du monde. Souvent considéré comme l'un des pays les plus dangereux au monde, l'Afrique du Sud connaît un taux élevé de mortalité sur la route. Ses routes font 14 000 victimes chaque année, soit 5 fois plus qu'en France. Les raisons de ce constat sont multiples avec notamment l'état piteux des routes, les chauffards et les gens pressés. Au Cap, la 2e plus grande ville du pays, une unité de police est spécialement chargée du contrôle de ces dangers publics. Ainsi les agents John et Mathew verbalisent 90 % des conducteurs contrôlés.

SNAPPED SPÉCIAL LA DEMOISELLE DE LA MORT



21h10



Aileen Wuornos, "La Demoiselle de la Mort", a marqué l'histoire en tuant sept hommes en Floride entre 1989 et 1990. Abandonnée jeune, sa vie est marquée par la maltraitance. Après des années de prostitution, elle rencontre Tyria Moore. En décembre 1989, Wuornos lui avoue un meurtre. Poursuivant ses crimes avec un calibre .22 et dépouillant les victimes, elle est arrêtée en 1991 lorsque Moore coopère avec la police. Malgré des troubles mentaux, elle est condamnée à mort en 1992. En 2002, Wuornos est exécutée, refusant un dernier repas et prononçant des paroles énigmatiques sur son retour.

Web : www.lemidi-dz.com

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Tél : 021.73.71.28 / 021.73.76.78 /
021.74.99.81
Fax : 021.73.95.59
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:09
Dohr	12:41
Asr	15:16
Maghreb	17:34
Icha	19:03

ÉGYPTE

LES ÉLECTEURS SE RENDENT AUX URNES AU DEUXIÈME JOUR DU SCRUTIN PRÉSIDENTIEL



Les Egyptiens ont voté lundi au deuxième et avant-dernier jour de l'élection présidentielle dans laquelle, l'actuel président Abdel Fattah el-Sissi brigue un nouveau mandat.

Les élections présidentielles se poursuivront jusqu'à demain mardi, 12 décembre. Les électeurs vivant à l'étranger ont com-

mencé à voter le 1er décembre. Le résultat final sera annoncé après la fin du processus de vote et de dépouillement le 18 du même mois.

Quatre candidats sont en lice pour occuper le siège de président dans la course électorale : l'actuel président, Abdel Fattah el-Sissi, le chef du Parti républicain du peu-

ple, Hazem Omar, le chef du parti Wafd, Abdel-Sanad Yamama, et le chef du Parti démocratique égyptien, Farid Zahran.

C'est le 28 mai 2014 que Abdel Fattah El-Sissi a été élu pour la première fois avec 96,90% des voix. En mars 2018, il a été réélu pour un second mandat avec plus de 97% des voix.

CONSEIL DES MINISTRES

Adoption du Projet de loi relatif à l'industrie Cinématographique

Le Conseil des ministres, réuni dimanche sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adopté le Projet de loi relatif à l'industrie cinématographique.

Le Président Tebboune a chargé lors de cette réunion, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji de «la création d'une instance nationale dont les missions seront attribuées aux gens du secteur afin de superviser l'activité cinématographique et de relancer ce domaine vital, notamment avec la production, ces dernières années, d'excellentes œuvres dramatiques et l'émergence de jeunes talents en acting et en réalisation», selon un communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République a ordonné également d'«encourager tous les talents et les compétences cinématographiques en Algérie, tout en captant celles parmi les enfants de la communauté nationale à l'étranger en leur ouvrant la voie pour présenter leurs œuvres et contributions, pour faire de 2024 l'année du lancement de la production cinématographique».

L'Etat s'engage, dans ce cadre, à «financer les œuvres cinématographiques jusqu'à 70% à travers des crédits bancaires, tout en aidant les gens du secteur à réaliser des studios de tournage et des villes cinématographiques permettant à l'Algérie de renouer avec sa gloire et son lustre cinématographique», ajoute la même source. Le Conseil des ministres a clôturé ses travaux par l'approbation du projet de marché pour la réalisation des travaux d'aménagement et réseaux divers de la ville médiatique «Dzair Media city».

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

ARRESTATION DE 16 INDIVIDUS MEMBRES DE RÉSEAUX CRIMINELS ORGANISÉS ET SAISIE DE DROGUE ET D'ARMES BLANCHES

La police d'Alger a arrêté, dans des opérations distinctes, 16 individus dont deux femmes, membres de réseaux criminels organisés, et saisi des quantités de drogue et d'armes blanches, a indiqué, lundi, un communiqué des mêmes services.

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la 1ère circonscription de la Police judiciaire d'Alger Centre, la sûreté de la circonscription administrative de Dar El Baïda, de la brigade de la police judiciaire et la 14^e sûreté urbaine "Zerhoni Mokhtar", et la brigade de la police judiciaire de Bab El Oued, "ont arrêté la semaine dernière dans des opérations distinctes, 16 individus dont deux femmes, membres d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic illicite de drogue et de psychotropes", a précisé la même source.

Ces opérations sont intervenues suite à "l'exploitation d'informations parvenues aux mêmes services faisant état de la présence d'individus suspects s'adonnant au trafic de drogue et de psychotropes de tous types au niveau de plusieurs quartiers d'Alger, suite à quoi, la police judiciaire a enclenché des investigations qui ont permis d'identifier les suspects", a ajouté la même source. Sous la supervision du parquet territorialement compétent, "des



opérations policières ont été menées dans ces points noirs avec des mandats de perquisition aux domiciles des suspects arrêtés, ainsi que leurs partenaires après des opérations d'investigation continues". Ces opérations se sont soldées par "l'arrestation de 16 individus dont des repris de justice, et la saisie de 1.642 comprimés psychotropes, 200 comprimés de drogue dure, 811 g de cannabis, 6 armes blanches prohibées de tous types et formes, un montant de 887.500 DA des revenus de la vente de ces poisons, en sus de la récupération d'un véhicule touristique utilisé pour transporter ces produits", selon la même source. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent.

TAMANRASSET

Promouvoir la pratique sportive en milieu universitaire, un impératif

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné, lundi à Tamanrasset, la nécessaire promotion de la pratique sportive en milieu universitaire pour développer l'élite sportive.

"Le ministère de l'Enseignement supérieur s'emploie à développer la pratique sportive en milieu universitaire pour renforcer les élites sportives nationales appelées à réaliser les meilleurs exploits et assurer une meilleure représentation des couleurs nationales sur les scènes internationales", a affirmé M. Baddari qui venait de donner le coup d'envoi d'un premier meeting national d'hiver d'athlétisme universitaire dans le cadre de sa visite de travail dans la région.

Il a soutenu que la participation des étudiants athlètes représentant différentes institutions universitaires à ce meeting considéré comme un espace de découverte des jeunes talents, devrait contribuer à consolider les valeurs morales, à cimenter les connaissances entre participants et à atteindre les objectifs du développement durable.

M. Baddari a indiqué que l'organisation de ce meeting sportif intervient en application du programme du gouvernement inspiré du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, faisant des sports universitaires un moyen de renforcement de la cohésion nationale et de meilleure représentation lors des manifestations internationales.

Et d'ajouter : "l'organisation de cette manifestation sportive universitaire coïncide avec la commémoration du 63ème anniversaire des événements du 11 décembre 1960 lors desquels étaient sortis massivement les citoyens pour rejeter le joug colonial, et dont la région de Tamanrasset a marqué l'histoire de la glorieuse guerre de libération nationale avec ses moult positions héroïques."

Mettant à profit les festivités commémoratives de cette date historique, le ministre a présidé, en compagnie des autorités locales, une cérémonie de remise des clés de logements sociaux au profit de 70 bénéficiaires des communes de Tazrouk, Idless et Abalessa, en sus de la remise de titres d'attribution de 1098 lots de terrain à bâtir structurés en 11 lotissements sociaux.

Le ministre s'est, à cette occasion, rendu visite à la veuve du défunt Moudjahid Ali Bouzouada, avant d'honorer des membres de la famille révolutionnaire, et de remettre de deux ambulances au profit des deux salles de soins des localités de Tarhinet, commune de Tamanrasset, de celle d'Ibdinzi, commune d'Idless.

Le ministre devrait, à cette occasion, présider la cérémonie de remise de médailles et trophées aux vainqueurs du 1er meeting sportif qui a regroupé plus de 600 étudiants athlètes, des deux sexes, versés dans différentes disciplines d'athlétisme, représentant 26 institutions universitaires du pays.

Pour leur part, les participants se sont félicités de pareilles regroupement leur permettant de développer leurs capacités sportives et de côtoyer leurs pairs universitaires.